

Trexelles, le 9 novembre 1912.  
111 rue des Echevins.

R Monsieur le Secrétaire

J'ai pris la liberté de déposer  
en vos bureaux un tableau,  
inscrit sous le nom de l'auteur.

A. Kexremans, n° 1069, pour  
le soumettre à la vente et en l'apprécier  
de Messieurs les Membres de la  
Commission d'achat de tableaux  
pour le musée des Beaux-Arts.

Ce tableau a été la propriété  
de Madame Duden à Forest.  
Celle-ci par testament a légué  
toute la chambre à coucher de  
sa gouvernante à celle-ci. Or  
comme cette gouvernante est de  
ma famille, et que depuis la  
mort de Madame Duden, elle est.



DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 168

OBJET

A J. Jough  
111 Rue des  
Scheins

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d..... qui ..... l'objet de .....

ANNEXE

C..... ouvrage..... que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le .....

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,